

**MAIRIE ET DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT**

## Votation communale

# Projet pilote de chauffage à distance

**Le 10 février prochain, les citoyennes et citoyens de Saint-Imier sont appelés aux urnes. Ils devront se prononcer sur deux objets représentant une dépense de plus de trois millions de francs, dont le projet de chauffage à distance dans le secteur de l'hôpital. Les autorités ont tenu conférence de presse ce mardi.**

Dans le cadre de ses réflexions en faveur du développement durable, la Municipalité de Saint-Imier étudie depuis quelque temps déjà un projet pilote de chauffage à distance (CAD). Celui-ci concerne le site imérien de l'Hôpital du Jura bernois, l'EMS La Roseraie et le bâtiment communal situé Route de Sonvilier 3 qui abrite pour quelques mois encore le ceff SANTÉ-SOCIAL.

Ce réseau aura comme source de chaleur une énergie renouvelable locale. Il s'agit de l'eau du puits des Sauges qui alimentera sous peu le Haut-Vallon et les Franches-Montagnes. Le tour de force est rendu possible par la température de l'eau extraite, d'environ 20°C tout au long de l'année. Grâce à un réseau de distribution basse température et à des pompes à chaleur décentralisées, il sera possible à terme de chauffer de manière performante et dans le respect de l'environnement de nombreux immeubles de la localité.

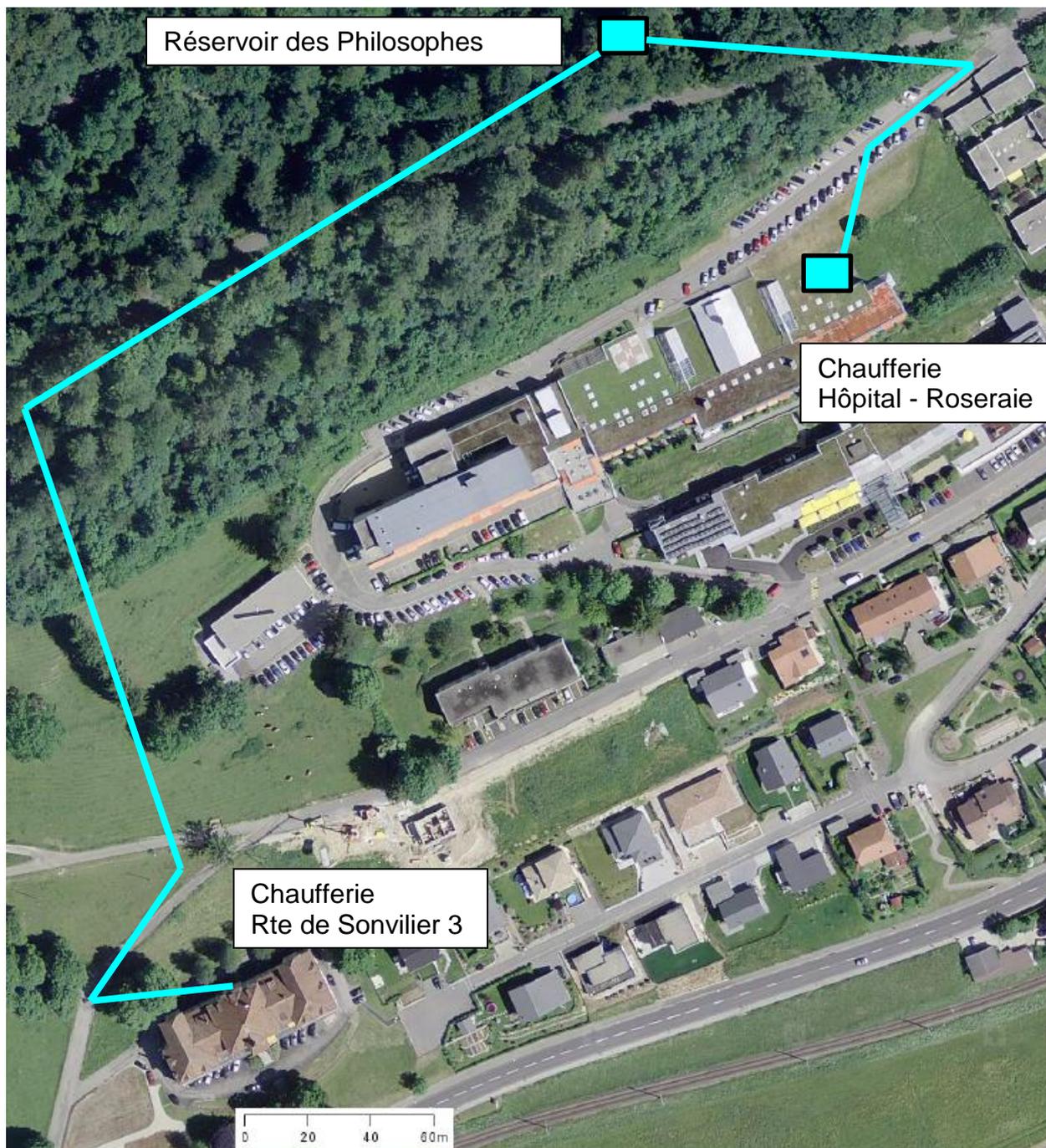
### **Projet entièrement autofinancé**

Selon les projections actuelles, le projet pilote permettra de fournir près de 2 millions de KWh chaleur, ce qui représente plus de 220'000 litres d'équivalent mazout et une économie de 580 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. La consommation des pompes à chaleur représentera plus de 500'000 KWh d'énergie électrique renouvelable, composée de photovoltaïque local et d'hydraulique (produit TOPAZE).

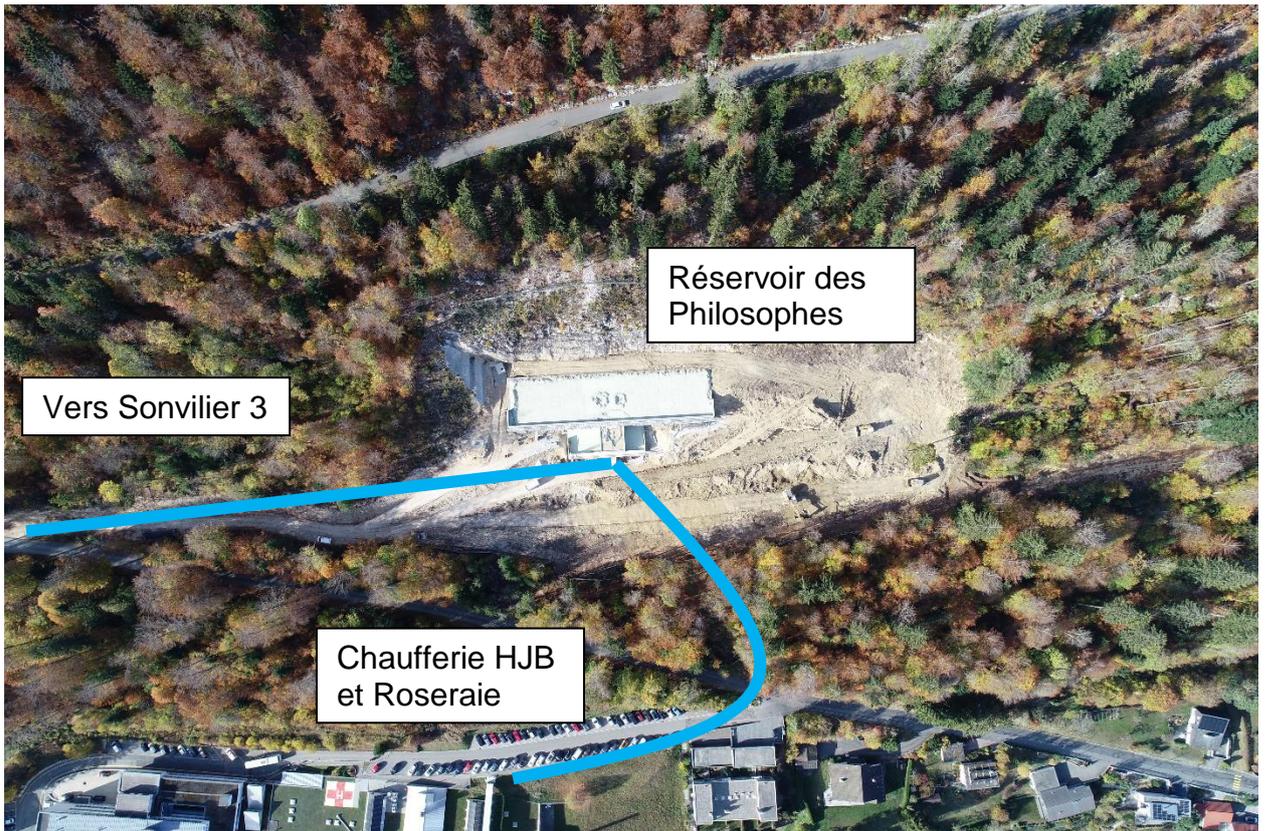
La gestion du nouveau système de chauffage est basée sur les principes du «contracting». L'investissement nécessaire à la réalisation du projet sera pris en charge par la commune. Celle-ci en assurera le fonctionnement via ses Services techniques. L'investissement et les coûts de fonctionnement seront entièrement autofinancés par la vente de KWh chaleur aux clients raccordés. La libération d'un crédit d'engagement de 1'400'000 francs a été préavisé favorablement et à l'unanimité par l'ensemble des instances politiques communales.

Le réseau de CAD comprendra l'ensemble des installations de l'échangeur de chaleur du Réservoir des Philosophes jusqu'aux compteurs de chaleur des différents clients. La facturation des frais de chauffage se fera ensuite en fonction des KWh thermiques consommés, dont le prix intégré sera compris entre 13 et 15 ct/ KWh (tarif puissance installée et prix par KWh) suivant le coefficient de performance de l'installation. Un contrat sera signé avec chaque client. Le prix de l'énergie sera fixé par le Conseil municipal.

Si ce projet pilote s'avère concluant, une étude sera menée dans un second temps par les Services techniques, afin d'étendre cette source d'énergie renouvelable. Il est ainsi prévu de chauffer plusieurs immeubles dans le secteur centre de la localité, entre la Rue Agassiz et la Rue du Soleil.



*Photomontage du secteur couvert par le projet pilote de chauffage à distance.*



*Secteur du Réservoir des Philosophes (automne 2018).*



*Esquisse du secteur prévu pour une future extension du CAD au centre de la localité.*

## **Nouvel atelier pour les Services techniques**

Le second objet soumis au corps électoral a trait aux ateliers et dépôts des Services techniques, actuellement à l'étroit. Ces derniers sont en effet confinés dans des bâtiments trop petits aux Noyes et à la Rue de l'Envers 22, voire franchement insalubres dans les Anciens Abattoirs et dans le bâtiment du Manège.

Les monteurs ne travaillent pas dans des conditions correctes. Les surfaces et volumes de stockage sont également insuffisants pour y entreposer du matériel coûteux qui doit parfois satisfaire aux normes des denrées alimentaires. Par ailleurs, des projets de rénovation ou de réaffectation de certains bâtiments utilisés par les Services techniques rendent incontournable la libération des locaux actuels dans un horizon de deux ans environ.

La quête d'un emplacement adéquat a duré de nombreux mois. Plusieurs solutions ont été évaluées et chiffrées. L'option prévoyant la construction d'un bâtiment neuf a été rapidement abandonnée en raison de l'absence de terrain à bâtir disponible.

## **Un seul endroit envisageable**

Les critères à satisfaire pour le futur entrepôt sont nombreux. Il doit être assez grand pour abriter l'ensemble des dépôts actuels des Services techniques, offrir des accès adaptés aux véhicules lourds pour la livraison de matériel et proposer une surface suffisante pour le parcage des véhicules, la mise en place de stockages extérieurs et d'éventuelles extension futures. Enfin, son acquisition et sa rénovation doivent s'inscrire dans le budget prévu au plan financier, soit 1'800'000 francs. La libération d'un crédit d'engagement équivalent à cette somme a été préavisée favorablement et à l'unanimité par l'ensemble des instances politiques communales.

Après plusieurs mois d'investigations, le Service de l'équipement est arrivé à la conclusion qu'un seul endroit correspondant aux critères est actuellement disponible. Il s'agit de la parcelle n° 32 au sud des voies CFF, en face du Plateau-de-la-Gare. Sa surface est de 3'057 m<sup>2</sup>. Une fois le projet réalisé, plus de 1500 m<sup>2</sup> d'entrepôts couverts seront à disposition ainsi que 800 à 1000 m<sup>2</sup> de stockages extérieurs, ce qui correspond aux besoins actuels des Services techniques.

La parcelle n'est pas enregistrée comme polluée au cadastre des sites contaminés du canton de Berne. Une étude des sols a été réalisée en octobre 2018. Elle a confirmé l'absence de toute contamination problématique pouvant occasionner des surcoûts lors de la réalisation du projet.

En cas d'acceptation par le souverain, le projet prévoit deux étapes principales: la démolition de trois bâtiments insalubres et la rénovation de deux entrepôts. Un autre immeuble sera par ailleurs réhabilité. Il accueillera les bureaux des monteurs, les vestiaires et les installations sanitaires. L'achat du terrain et les rénovations prévues correspondent au budget disponible.

En cas de déménagement, les Services techniques libéreront l'ensemble de leurs entrepôts actuels, Ceux-ci pourront alors être utilisés par d'autres services communaux. Les bureaux des services administratifs des Services techniques resteront localisés dans le bâtiment central de l'administration communale, à la Rue Agassiz.

**(Communiqué)**

Saint-Imier, le 22 janvier 2019